

PROBLEMES, PRIORITES, DEFIS
de l'Évangélisation en Afrique Centrale

INTRODUCTION

L'Afrique Centrale est un ensemble de six (6) pays qui, sur le plan économique, s'organisent pour constituer une « Communauté » dite économique et monétaire de l'Afrique Centrale.

La plupart de ces pays ont déjà célébré le premier centenaire de leur évangélisation. Il s'agit donc d'une région dont les Eglises ont une existence de moins de deux cent ans.

L'EVANGELISATION

L'Eglise existe pour évangéliser. C'est son identité la plus profonde, c'est sa grâce propre. (cf *Evangelii nuntiandi* de Paul VI, 1975)

Parler de l'Évangélisation, c'est donc évoquer une dimension essentielle de la vie de l'Eglise-Famille de Dieu qui est, comme nous le rappelle le Concile Vatican II, « ***dans le Christ, en quelque sorte le sacrement, c'est-à-dire à la fois le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité du genre humain*** » (LG 1).

Après l'épopée célèbre des missionnaires dont nous sommes toujours débiteurs du point de vue de la reconnaissance, c'est la conscience de leur responsabilité première qui caractérise les Eglises d'Afrique, conscience confirmée par cette intervention du SCEAM à Kampala, le 31 juillet 1969 : « ***Vous, Africains, vous êtes désormais vos propres missionnaires.*** » (cf. *Ecclesia in Africa* n°3)

CONTEXTE

L'Afrique Centrale aujourd'hui représente un espace qui fait l'objet d'une attention particulière de la part de la Communauté internationale du point de vue de l'environnement. Le Bassin dit « Congo-Oubangui-Sangha » est une réserve environnementale dont la protection est désormais du ressort d'une commission internationale.

Mais, paradoxalement, les richesses du sous-sol font malheureusement l'objet d'une convoitise et d'une exploitation peu maîtrisée, à la merci de puissances économiques peu préoccupées des incidences économiques, sociales, de leur action.

C'est d'ailleurs dans cette perspective que notre Conférence épiscopale régionale (ACERAC) avait adressé des messages sur le pétrole (2002) et sur le bois (2005), en soulignant la pauvreté grandissante des populations et la détérioration de l'environnement.

Mais il est important de souligner qu'il y a un contexte encore plus global dans lequel se trouve insérée notre région. C'est celui de la mondialisation. Il s'agit, en effet, d'un processus de restructuration de l'économie mondiale en un marché libre unique sous l'impulsion des multinationales et de leur gestion libérale des capitaux et des biens (R. de HAES. VII^o Colloque international du CERA. Kinshasa, 2003, p.77)

Cette mondialisation offre la possibilité aux grandes firmes transnationales d'exploiter à moindre coût les ressources naturelles, provoquant un appauvrissement de larges secteurs de populations et devenant aussi source de conflits sociaux et politiques.

Ce processus d'intégration économique selon le « canon » libéral, ne fait que marginaliser le continent africain. Et le diagnostic du Cardinal Thiandoum dans le rapport avant la discussion de la première Assemblée spéciale pour l'Afrique du Synode des Evêques (1994) demeure entre très actuel :

« ...Le résultat est sous nos yeux : misère, guerres, désespoir. Dans un monde contrôlé par les nations riches et puissantes, l'Afrique est pratiquement devenue un appendice sans importance souvent oublié et négligé par tous. » (Ecclesia in Africa n°40)

QUE DOIT ETRE L'EVANGELISATION DANS UN TEL CONTEXTE ?

Pour répondre à une telle question, je reprendrai volontiers le passage d'Isaïe 61, 1-2 lu dans la Synagogue de Nazareth, lorsque Jésus revint du désert, «avec la puissance de l'Esprit ». (Lc 4, 18-19)

« L'Esprit du Seigneur est sur moi, parce qu'il m'a consacré par l'onction pour porter la Bonne Nouvelle aux pauvres. Il m'a envoyé annoncer aux captifs la délivrance, et aux aveugles le retour à la vue, renvoyer en liberté les opprimés, proclamer une année de grâce. »

Il s'agit donc d'un message de libération de cette « véritable libération qui consiste à s'ouvrir à l'amour du Christ car en lui et lui seulement nous sommes libérés de toute aliénation et de tout égarement de la soumission au pouvoir du péché et de la mort. » (Jean-Paul II, Redemptoris missio, 11)

Evangeliser, c'est annoncer « le Royaume de Dieu présent dans la personne de Jésus et qui est instauré peu à peu dans l'homme et dans le monde par un lien mystérieux avec Lui. » (Redemptoris missio, 16)

Evangeliser, c'est offrir à l'Africain de rencontrer le Christ qui seul révèle, et le vrai visage de Dieu et le vrai visage de l'homme. En lui, l'Africain, être en quête perpétuelle de vie, est invité à atteindre son véritable accomplissement, la vie en plénitude, en participant à la vie même de Dieu.

«En lui (Christ), dit l'Apôtre Paul, habite corporellement toute la plénitude de la divinité, et vous vous trouvez en lui associé à cette plénitude, lui qui est la Tête de toute Principauté et de toute Puissance. » (Col. 2, 9-10)

Ainsi comprise, l'Evangelisation en Afrique doit répondre à quelques urgences ou priorités.

1°) Témoignage de vie

La première forme de témoignage est la vie même du missionnaire, de la famille chrétienne et de la communauté ecclésiale, qui rend visible un nouveau mode de comportement. (R.M, 42)

Et la nécessité du témoignage personnel et communautaire nous ouvre à cet appel à la sainteté qui est la vocation de tout membre du Peuple de Dieu (cf L.G 40) et que souligne encore le Pape Jean-Paul II en déclarant « ***Tout missionnaire n'est authentiquement missionnaire que s'il s'engage sur la voie de la sainteté.*** »(Redemptoris missio, 90)

2°) L'Engagement social – Promotion humaine

« ***Le combat pour la justice et la transformation du monde fait partie intégrante de l'annonce de l'Évangile*** », nous rappelle le message final du Synode de 1971 sur la Justice et la Paix. C'est donc dans la logique même de l'évangélisation que l'Eglise Famille de Dieu en Afrique se doit de s'engager dans la Transformation de la société, pour la défense des pauvres.

« L'Eglise en Afrique, déclare le Pape Benoit XVI, se sent poussée à être présent là où l'humanité connaît la souffrance et à se faire l'écho du cri silencieux des innocents persécutés, ou des peuples dont des gouvernants hypothèquent le présent et l'avenir, au nom d'intérêts personnels » (Africae munus 30)

Et nous voyons ici le rôle irremplaçable des laïcs fidèles du Christ dans cette tâche de la transfiguration de nos sociétés africaines. Et il nous faut, dans ce même cadre, structurer, former, promouvoir les communautés ecclésiales vivantes de Base comme

responsables de l'évangélisation en Afrique, il importe de les aider à donner ce témoignage de groupes humains où règne la justice, où l'on prend la défense des opprimés et où chacun est capable d'un effort et d'un changement pour une vie plus fraternelle. » (SCEAM, Justice et Evangélisation en Afrique. 1981. Kinshasa)

3°) L'Inculturation de la foi

Une foi qui ne devient pas culture, est une foi qui n'est pas pleinement accueillie, entièrement pensée et fidèlement vécue » disait le Pape Jean-Paul (cité dans Ecclesia in Africa 78)

Aujourd'hui où la mondialisation se présente aussi comme un processus d'intégration culturelle à travers la circulation sans frontière des idées, des biens et des services culturels, des valeurs (ou anti valeurs), des normes éthiques intégration culturelle qui risque d'être plutôt un processus de négation de l'identité culturelle de l'Afrique, l'Eglise qui est en Afrique « poumon spirituel de l'Humanité » a le devoir pressant de travailler à la purification, à la transfiguration des cultures africaines par la puissance de l'Evangile.